



Département des Alpes de Haute-Provence

## Réunion du Conseil Municipal

Du 21 Février 2020

### Compte-rendu

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt et le vendredi vingt et un février à vingt et une heures, le Conseil Municipal de PEYROULES, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur CLUET Frédéric, Maire.

Etaient présents : Mmes SEBASTIANI-MAYAFFRE, HAULBERT,  
Ms. CLUET, FUNEL, BOUIX, GIRAUD, CARTON  
Etaient excusés : Mme Nathalie LACROIX, Mr André GALFRE  
Était absente : Mme Georgette MOUREY-AUDIBERT

Mme Vanessa SEBASTIANI-MAYAFFRE est désignée Secrétaire de Séance.

#### 1. Signature du registre des délibérations et des comptes rendus des séances précédentes

Monsieur le Maire invite l'assemblée à signer le registre des délibérations qui ont été prises lors de la séance du 31 Janvier 2020.

Monsieur le Maire demande aux secrétaires de séance de bien vouloir signer les comptes rendus des précédentes séances du Conseil Municipal.

#### 2. Approbation du compte-rendu de la séance du 31 Janvier 2020

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de formuler ses remarques sur le compte-rendu de la séance du 31 Janvier 2020.

Le Conseil Municipal, l'exposé de Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal qui s'est déroulée le 31 Janvier 2020.

### **3. Pouvoir(s) donné(s) pour la séance du Conseil Municipal**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le pouvoir ci-dessous a été reçu :

- Mr André GALFRE donne pouvoir à Mr Roger FUNEL

### **4. Modification de l'ordre du jour de la séance du Conseil Municipal**

Monsieur le Maire demande à l'assemblée son accord pour ajouter les points ci-dessous à l'ordre du jour de la séance du Conseil Municipal :

- Prise en charge du service de livraison de repas à domicile

Le Conseil Municipal, l'exposé de Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'ajout des points ci-dessus à l'ordre du jour de la séance du Conseil Municipal.

### **5. Travaux des commissions communales**

Aucune commission ne s'est réunie depuis la dernière séance du Conseil Municipal.

### **6. Synthèse des différentes réunions et Information**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée une synthèse des différentes réunions qui se sont déroulées dans la période. Ces réunions sont les suivantes :

- Réunion de chantier sur le projet de réhabilitation des stations d'épuration de la Foux et de la Bâtie le 05 Février 2020
  - Les travaux de la nouvelle station d'épuration de la Bâtie devraient être terminés d'ici 3 semaines
  - La demande pour l'installation d'un compteur EDF doit être réalisée
  - L'acquisition et l'installation d'un compteur d'eau doit être réalisé
- Réunion de chantier sur le projet de réhabilitation des stations d'épuration de la Foux et de la Bâtie le 19 Février 2020
- Réunion de présentation du bilan annuel de la gendarmerie pour l'année 2019 le 10 Février 2020
- Commission travaux le 21/02/2020

## 7. Point d'information sur les actualités de la CCAPV

Monsieur le Maire présente à l'assemblée une synthèse des échanges qui ont eu lieu lors de la réunion de préparation budgétaire de la C.C.A.P.V. le 30 Janvier 2020.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée une synthèse des échanges qui ont eu lieu lors du dernier conseil communautaire le 17 Février 2020 :

- Présentation du budget 2020 voté par l'assemblée
- Présentation des impacts du budget intercommunal 2020 pour la Commune
  - Impacts sur la taxe GEMAPI
  - Impacts sur le service commun des ADS

## 8. Vote du compte administratif 2019

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le Compte Administratif 2019. Il contient les éléments ci-dessous :

	Fonctionnement	Investissement	Restes à Réaliser
<b>Dépenses 2019</b>	287 501.29	162 725.35	143 480.70
<b>Recettes 2019</b>	484 959.81	243 815.86	0.00
<b>Résultat exercice 2019</b>	<b>197 458.52</b>	<b>81 090.51</b>	
<b>Excédent reporté 2018</b>	294 265.04	-101 978.08	
<b>Résultat global</b>	<b>491 723.56</b>	<b>-20 887.57</b>	<b>-143 480.70</b>
			Besoin
		<b>-164 368.27</b>	

Monsieur le Maire quitte la salle. Monsieur Noël GIRAUD, le doyen de l'assemblée, soumet au vote de l'assemblée le Compte Administratif 2019.

Le Conseil Municipal, l'exposé de Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le compte administratif 2019.

## 9. Vote du compte de gestion 2019

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le Compte de Gestion 2019 du receveur Municipal. Il contient les éléments ci-dessous :

	Fonctionnement	Investissement	Restes à Réaliser
<b>Dépenses 2019</b>	287 501.29	162 725.35	143 480.70
<b>Recettes 2019</b>	484 959.81	243 815.86	0.00
<b>Résultat exercice 2019</b>	<b>197 458.52</b>	<b>81 090.51</b>	
<b>Excédent reporté 2018</b>	294 265.04	-101 978.08	
<b>Résultat global</b>	<b>491 723.56</b>	<b>-20 887.57</b>	<b>-143 480.70</b> Besoin
		<b>-164 368.27</b>	

Le Conseil Municipal, l'exposé de Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le compte de gestion 2019.

## 10. Affectation du résultat de l'exercice 2019

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les éléments du résultat de l'exercice budgétaire 2019 de la commune.

Le Conseil Municipal, l'exposé de Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Statuant** sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'année 2019
- **Décide** d'affecter le résultat comme suit :

*Pour mémoire*

Excédent reporté fin 2018	<b>294 265.04</b>
Affectation Investissement	-----
<b>Excédent global de Fonctionnement</b>	<b>294 265.04</b>
Excédent 2019	+ 197 458.52
<b>Excédent de Fonctionnement</b>	<b>491 723.56</b>
Affectation Investissent	-164 368.27
<b>Excédent Fonctionnement à reporter</b>	<b>327 355.29</b>

## 11. Etude des offres de prêt pour le projet de réhabilitation des stations d'épuration de la Foux et de la Bâtie

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le plan de financement de l'opération de travaux de réhabilitation des stations d'épuration de la Foux et de la Bâtie. Il se décompose de la manière suivante :

<b>Plan de Financement de l'opération</b>	
D.E.T.R. 2019 - Etat	<b>170 000,00 €</b>
Agence de l'Eau	<b>113 485,00 €</b>
Conseil Départemental 04	<b>41 110,08 €</b>
<b>Total des Financements obtenus</b>	<b>324 595,08 €</b>
T.V.A.	<b>90 533,57 €</b>
Auto Financement Communal	<b>218 606,32 €</b>
Subvention SCP sur l'auto financement	<b>55 692,00 €</b>
Auto Financement restant	<b>162 914,32 €</b>

Monsieur le Maire présente à l'assemblée un point de situation budgétaire sur l'opération. Celui-ci se présente de la manière suivante :

<i>Opération de réhabilitation des stations d'épuration de la Foux et de la Bâtie</i>						
<b>Montant de l'opération HT</b>		<b>452 667,84 €</b>				
<b>Montant de l'opération TTC</b>		<b>543 201,40 €</b>				
Décomposition des coûts	Poste	Montant HT	Montant TTC	Montant acquitté 2018	Montant acquitté 2019	Solde 2020
AMOA - IT04	Etudes	12 677,50 €	15 213,00 €	3 030,00 €	0,00 €	12 183,00 €
MOE Bureau d'études IngéSurf	Etudes et Suivi	20 825,00 €	24 990,00 €	11 245,50 €	8 178,00 €	5 566,50 €
Annonce Marché Public	Marché	629,72 €	755,66 €	0,00 €	755,66 €	0,00 €
Etudes de terrain	Etudes	6 400,00 €	7 680,00 €	0,00 €	7 680,00 €	0,00 €
Prestation ARS Hydrogéologue	Etudes	750,00 €	900,00 €	0,00 €	900,00 €	0,00 €
Géomètre Levé Topo	Etudes	2 200,00 €	2 640,00 €	0,00 €	0,00 €	2 640,00 €
Dossier de conception et défrichement	Etudes	2 650,00 €	3 180,00 €	0,00 €	3 180,00 €	0,00 €
Travaux	Travaux	402 535,62 €	483 042,74 €	0,00 €	97 119,60 €	385 923,14 €
Essai de réception eaux usées	Travaux	4000	4800	0	0	4800
	<b>Total</b>	<b>452 667,84 €</b>	<b>543 201,40 €</b>		<b>117 813,26 €</b>	<b>411 112,64 €</b>
Décomposition des recettes	Poste	Montant TTC		Montant perçu 2019	Solde 2020	
D.E.T.R. 2019 - Etat		170 000,00 €		0,00 €	170 000,00 €	
Agence de l'Eau		113 485,00 €		113 485,00 €	0,00 €	
Conseil Départemental 04		41 110,08 €		0,00 €	41 110,08 €	
Société du Canal de Provence		55 692,00 €		25 000,00 €	30 692,00 €	
	<b>Total</b>	<b>380 287,08 €</b>		<b>138 485,00 €</b>	<b>241 802,08 €</b>	

Dépenses 2020	Recettes 2020
411 112,64 €	241 802,08 €
<b>Solde 2020</b>	<b>169 310,56 €</b>

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la note de synthèse des offres de prêt reçues qui propose deux variantes pour la contractualisation d'un prêt bancaire permettant de financer l'opération de réhabilitation des stations d'épuration des hameaux de la Foux et de la Bâtie. La première variante présente les offres de prêt pour un capital emprunté de 110 000 € sur une durée de 15 ou 20 ans. La seconde variante présente les offres de prêt pour un capital emprunté de 140 000 € sur une durée de 15 ou 20 ans.

Le Conseil Municipal, l'exposé de Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Décide** de retenir la proposition de prêt formulée par la Crédit Agricole jugée comme la plus avantageuse,
- **Décide** de souscrire à l'offre de prêt du Crédit Agricole pour un capital emprunté de 140 000 €,
- **Décide** de souscrire à l'offre de prêt du Crédit Agricole pour une durée de 20 ans,
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

<p><b>12. Approbation du compte de la gestion de dissolution 2018 du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)</b></p>
--

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la décision a été prise lors de la séance du Conseil Municipal du 14 Décembre 2018 de dissoudre le C.C.A.S. de la Commune conformément aux dispositions de simplification et de clarification sur les centres communaux d'action sociale de la loi n° 2015-991 du 07 Août 2018 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe). La loi NOTRe apporte une liberté d'organisation pour les communes de moins de 1 500 habitants pour assurer l'action sociale de proximité. Elle instaure une simple faculté pour ces communes de disposer d'un C.C.A.S., lesquelles peuvent choisir de gérer directement cette compétence en interne ou de la transférer, en tout ou partie, à un centre intercommunal d'action sociale (C.I.A.S.).

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée la délibération du N°2018-064 du 14 Décembre 2018 par laquelle le Conseil Municipal :

- décidait de dissoudre le budget du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Peyroules,
- autorisait le Conseil Municipal à exercer directement cette compétence et à transférer le budget du Centre Communal d'Action Sociale dans le budget principal,
- autorisait le comptable public à procéder à l'intégration des comptes de ce budget dans le budget principal.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le compte de gestion de dissolution 2018 du Centre Communal d'Action Sociale transmis par le comptable public. Il donne lecture à l'assemblée des résultats d'exécution :

	Résultat 2018	Résultat de 2019	Transfert ou Intégration Résultat C.C.A.S – OONB dans le budget principal	Résultat de clôture de l'exercice
<b>Investissement</b>	<b>0 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Fonctionnement</b>	<b>- 3514 .38 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>- 3514 .38 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Excédent reporté</b>	<b>7 769.86 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>7 769.86 €</b>	
<b>Total</b>	<b>4 255.48 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>4 255.48 €</b>	<b>0.00 €</b>

Le Conseil Municipal, l'exposé de Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré, avec 7 voix pour et 1 abstention :

- **Approuve** le dit compte de gestion de dissolution du Centre Communal d'Action Sociale pour l'exercice 2019 tel que présenté par Monsieur le Maire,
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

### 13. Motion contre le projet de sectorisation des lycées

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la motion qui a été adoptée par le conseil communautaire de la C.C.A.P.V. lors de sa séance du 17 Février 2020. Cette dernière s'oppose au projet de sectorisation des lycées porté par l'éducation nationale.

Le Conseil Municipal, l'exposé de Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la signature de la motion s'opposant au projet de sectorisation des lycées telle que présenté par Monsieur le Maire,
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

#### 14. Prise en charge du service de livraison des repas à domicile

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la demande du C.C.A.S. de Castellane concernant la prise en charge financière par la Commune de la livraison de repas à domicile pour une habitante du hameau de la Bâtie. Le coût annuel de la prise en charge de la livraison de repas pour cette habitante s'élève à 749,76 €.

Monsieur le Maire précise à l'assemblée qu'une convention devra être établie entre la Commune et l'ADMR afin de définir les modalités de mise en œuvre de ce service. Il conviendra de délibérer à ce moment-là pour valider la signature de cette convention. Toutefois, afin de ne pas pénaliser l'habitante du hameau de la Bâtie et lui permettre de bénéficier du service à compter du 01/03/2020, Monsieur le Maire demande à l'assemblée son accord pour engager la prestation avec le C.C.A.S. de Castellane sans attendre la signature de la convention de gestion.

Le Conseil Municipal, l'exposé de Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la prise en charge financière par la Commune de la livraison de repas à domicile pour une habitante du hameau de la Bâtie telle que présentée par Monsieur le Maire,
- **Autorise** Monsieur le Maire à engager la prestation auprès du C.C.A.S. de Castellane à partir du 01/03/2020,
- **Demande** la mise en place d'une convention de gestion avec le C.C.A.S. de Castellane pour fixer les modalités de mise en œuvre de ce service.

## 15. Questions Diverses

### 15.1. Organisation du bureau de vote pour les prochaines élections municipales

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 Mars prochains. Il convient donc d'organiser la tenue du bureau de vote et les permanences pour ce scrutin.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée l'organisation ci-dessous pour la tenue du bureau de vote :

- Président du bureau de vote : Monsieur Frédéric CLUET
- Vice-Président du bureau de vote : Monsieur Noël GIRAUD
- Assesseurs : Monsieur Gérard BOUIX et Monsieur Roger FUNEL
- Secrétaire du bureau de vote : Madame Céline CLUET

Monsieur le Maire présente également à l'assemblée le planning du bureau de vote et des permanences des élus.

Le Conseil Municipal, l'exposé de Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la proposition d'organisation du bureau de vote pour les élections municipales du dimanche 15 Mars 2020 et du dimanche 22 Mars telle que présentée par Monsieur le Maire

### 15.2. Réunion de médiation pour les nuisances occasionnées par des aboiements de chiens

Monsieur le Maire informe l'assemblée que suite à plusieurs plaintes d'habitants du hameau de la Foux pour des nuisances occasionnées par des aboiements de chiens et en concertation avec le commandant de la brigade de gendarmerie de Castellane, une réunion de médiation sera organisée à la Mairie le Jeudi 27 Février 2020 à 18h00. Cette réunion réunira les plaignants, les propriétaires de chiens et un représentant de la gendarmerie.

Monsieur le Maire demande à conseillers municipaux de bien vouloir participer à cette réunion et souhaite également que les adjoints soient présents à cette réunion.

### **15.3. Point d'information sur l'auberge communale**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la situation des gérants de l'auberge communale se dégrade et que la trésorerie de Castellane à relancer la Commune pour engager des actions vis-à-vis des dettes dues par les gérants. Cette dernière à propose un classement en non-valeur de la dette si la situation de ne régularise pas très vite. Une dernière rencontre devait être organisée le 05/03/2020 avec les gérants de l'auberge. Monsieur le Maire propose de décaler cette réunion au 29/02/2020 à 14h00.

Le Conseil Municipal, l'exposé de Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Valide** le décalage de la réunion avec les gérants de l'auberge au Samedi 29 Février 2020 à 14h00,
- **Charge** Monsieur le Maire de convoquer les gérants de l'auberge pour cette réunion.

### **15.4. Bilan 24h de la station d'épuration de Peyroules**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la synthèse du dernier bilan 24h réalisé sur la station d'épuration de Peyroules ainsi que les conclusions de ce dernier. Le bilan est conforme mais il est fortement suggéré à la Commune de prévoir soit de nouveaux travaux de réhabilitation de la station, soit d'envisagée la construction d'un nouvel ouvrage.

### **15.5. Label « Villes et Villages étoilés »**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les candidatures pour le label « Villes et Village étoilés » de l'ANPCEN sont ouvertes. Il a débuté les démarches d'inscription de la Commune avec l'aide de Mr Imburgia du PNRV. Il a également demandé à l'ANPCEN un projet de charte pour pouvoir la signer ce qui appuiera la candidature de Peyroules au label.

### **15.6. Organisation d'un évènement en lien avec le film « Jeux Interdits »**

Monsieur le Maire demande à Monsieur Noël GIRAUD un point de situation sur l'organisation d'un évènement en lien avec le film « Jeux Interdits ». Cet évènement serait organisé en 2021 pour le 70<sup>ième</sup> anniversaire du film et l'actrice Brigitte FOSSEY pourrait y prendre part. Un courrier électronique devait être envoyé à l'actrice pour lui présenter les modalités d'organisation de l'évènement et Monsieur le Maire demande à Monsieur Noël GIRAUD si cela a été réalisé. Monsieur Noël GIRAUD confirme à Monsieur le Maire que le courrier électronique à bien été envoyé à l'actrice et que cette dernière a validé sa participation à l'évènement prévu.

### **15.7. Implantation d'une antenne relais Orange sur le hameau de la Bâtie**

Madame Lise HAULBERT demande à Monsieur le Maire des précisions sur l'implantation d'une antenne relais de l'opérateur Orange sur le hameau de la Bâtie. Les travaux ont démarré et l'implantation de l'antenne sera proche des habitations le long de la route départementale.

Monsieur le Maire précise à l'assemblée qu'un courrier avait été adressé à l'opérateur pour lui préciser ce point et que ce dernier avait assuré du respect des normes en vigueur pour l'implantation de l'antenne.

### **15.8. Attribution de Licences IV**

Monsieur Roger FUNEL demande à Monsieur le Maire des précisions sur l'annonce gouvernementale permettant d'acquérir de nouvelles licences IV pour revitaliser les territoires ruraux. Il souhaiterait que la Commune puisse candidater pour obtenir une licence IV.

Monsieur le Maire précise à Monsieur Roger FUNEL qu'il va solliciter Monsieur le Sénateur des Alpes de Haute Provence, Jean-Yves ROUX, sur le sujet afin d'obtenir des informations.

### **15.9. Point de situation ONF**

Monsieur Gérard BOUIX demande à Monsieur le Maire si la technicienne de l'O.N.F. a pu lui fournir des informations concernant l'opération portée par la Région PACA sur la plantation d'1 million d'arbres.

Monsieur le Maire précise à Monsieur Gérard BOUIX qu'une rencontre a été organisée avec la technicienne de l'O.N.F. le 14/02/2020 afin d'évoquer les sujets suivants :

- Possibilité de participer à l'opération portée par la Région PACA sur la plantation d'1 million d'arbres
- Possibilité de mobiliser une partie du montant de compensation de l'opération de défrichement de la zone d'implantation du parc photovoltaïque pour du reboisement sur la Commune
- Point de situation sur la mise à disposition de bois pour les habitants de la Commune
- Point de situation sur les pouvoirs de police de l'O.N.F. en matière de circulation sur les pistes et les chemins communaux ainsi qu'en matière de contrôle de la chasse
- Point de situation sur la convention de pâturage de Trebec conformément à la demande formulée par Monsieur André GALFRE lors du dernier conseil municipal

A l'issue de cette réunion, la technicienne de l'O.N.F. doit communiquer des éléments de réponse pour chacun des points évoqués lors de la réunion à Monsieur le Maire.

### **15.10. Installation de points de recharge solaire pour les VTT électriques**

Monsieur Gérard BOUIX informe Monsieur le Maire que le président du Département 04 a inauguré la première station de recharge solaire pour les VTT électriques et demande à Monsieur le Maire si la Commune pourrait bénéficier de ce genre d'équipement en lien avec l'espace VTT.

Monsieur le Maire précise à Monsieur Gérard BOUIX qu'il va solliciter le Département 04 ainsi que le Syndicat de l'Energie 04 sur ce sujet afin d'obtenir des informations.

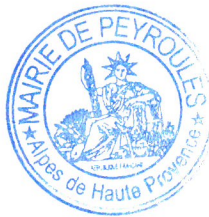
### **15.11. Dossier de candidature proposé par la Région PACA pour la restauration du petit patrimoine culturel**

Monsieur Gérard BOUIX demande à Monsieur le Maire un point de situation sur sa demande concernant le dépôt d'un dossier de candidature auprès de la Région PACA sur l'appel à projet de restauration du petit patrimoine culturel pour le projet de réhabilitation du mur du cimetière de Ville.

Monsieur le Maire précise à Monsieur Gérard BOUIX que ce sujet n'a pas encore été traité et que la constitution des dossiers de candidature auprès de la Région PACA est très complexe.

**La séance levée : 23h30**

**F. CLUET  
MAIRE DE PEYROULES**



**V. SEBASTIANI-MAYAFFRE  
La secrétaire de séance**

